



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Informations contractuelles :

Société :

Poulard Classic Cars
2335 Route de Saint-Marcellin
42560, Boisset-Saint-Priest
04 77 06 44 69

Objet :

Entretien, réparation et restauration de véhicules automobiles légers.
Vente de pièces détachées.

Informations société :

SARL au capital de 8000€
SIRET 922 324 355 00010
Code APE 4520A
TVA FR 62 922 324 355

Responsable :

Antoine Poulard
antoine.poulard@poulard-classic-cars.fr
07 52 05 24 65

Profession réglementée :

Autorisation par Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire
Rue de l'Artisanat et du Concept
42000 Saint-Étienne

Titre professionnel :

Certificat d'Aptitude Professionnelle
Spécialité Maintenance des véhicules option A - Voitures particulières
Académie de Lyon - France

Assurance responsabilité professionnelle :

Allianz
9 Avenue Jean Delande
42330 Saint-Galmier

Article 1 : Diagnostic et estimation

Poulard Classic Cars s'engage à fournir une estimation gratuite des travaux à réaliser sur le véhicule. Cette estimation du coût des travaux ne pourra être réalisée qu'à la suite d'un diagnostic technique du véhicule dans les locaux de Poulard Classic Cars.

Article 2 : Conditions d'intervention

Le client et Poulard Classic Cars fixent la date et l'heure de l'intervention ensemble ; Poulard Classic Cars se réserve le droit de différer ou d'annuler le créneau et de choisir avec le client une nouvelle date et plage horaire pour la même intervention.



Poulard Classic Cars s'engage à annoncer au client l'annulation ou le report de la prestation au minimum la veille, sauf cas de force majeure tel qu'un incident technique ou un souci lié au personnel.

Le client doit impérativement prévenir Poulard Classic Cars au minimum 24 heures avant l'intervention prévue s'il ne peut honorer le rendez-vous, sauf cas de force majeure. A défaut, un déplacement forfaitaire de 50€ sera facturé.

Article 3 : Durée de l'intervention

A compter de l'heure de la prestation fixée librement entre le client et Poulard Classic Cars, la durée de la prestation sur le véhicule est fixée selon les prestations et actes techniques prévus à la réalisation.

Ces durées sont calculées en fonction des indications et préconisations fournies par le constructeur. La responsabilité de Poulard Classic Cars ne peut ainsi aucunement être recherchée en cas de dépassement raisonnable de la durée de l'intervention fournie au préalable.

Le client s'engage auprès de Poulard Classic Cars à respecter les horaires de l'intervention et être présent à son démarrage afin de confier au personnel la clé et les papiers du véhicule. Il s'engage également à être présent à l'issue de l'intervention pour valider les actes techniques effectués, régler le montant de la prestation et récupérer la clé de son véhicule ainsi que ses documents.

Le paiement de la facture a pour valeur l'accord du client de la bonne exécution de l'acte technique.

Article 4 : Changement d'heure d'intervention

Le client peut déplacer le jour et l'heure de la prestation sous réserve des créneaux disponibles de Poulard Classic Cars en le contactant par téléphone 24 heures minimum avant l'heure prévue de l'intervention.

Poulard Classic Cars peut modifier le jour et l'heure de l'intervention dans un délai de 12 heures avant son début. Un nouveau créneau sera fixé par téléphone et un SMS de confirmation sera envoyé au client en qualité de confirmation.

Article 5 : Tarifs et acomptes

Les tarifs des forfaits main d'œuvre de Poulard Classic Cars sont consultables sur place dans les locaux de Poulard Classic Cars. Poulard Classic Cars peut également les communiquer par mail, téléphone ou SMS sur simple demande du client.

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés sans notification au préalable. Les tarifs sont basés sur des forfaits mains d'œuvre et nom des tarifs horaire. S'il arrive qu'une intervention soit plus longue ou plus courte que le temps indiqué, elle ne donnera ainsi pas lieu à une modification du tarif.

Lors de la validation des travaux par le client, Poulard Classic Cars peut demander un acompte de 40% du montant de l'estimation. Poulard Classic Cars se réserve le droit de ne pas commencer les travaux tant que cet acompte n'est pas versé par le client. Aussi, Poulard Classic Cars peut demander un autre acompte d'un montant de 40% du montant de l'estimation lors de la réalisation d'un jalon fixé avec le client au préalable (exemple : remise en route moteur). Ces deux acomptes seront déduits du prix de la prestation lors de la réalisation de la facture finale.

Article 6 : Frais de déplacement

En cas d'intervention spéciale nécessitant des frais de déplacement, Poulard Classic Cars se réserve le droit d'appliquer des frais supplémentaires, communiqués au client avant la prestation.



Article 7 : Garanties

Les illustrations et les photographies présentes sur le site internet www.poulard-classic-cars.fr ne détiennent aucune valeur contractuelle et n'engage en rien la responsabilité de Poulard Classic Cars.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le client bénéficie de :

- La garantie légale de conformité
- La garantie légale des vices cachés
- La garantie commerciale

La garantie légale de conformité ne peut en revanche pas s'appliquer dans le cas où le client a connaissance du défaut au moment de l'achat ou si le défaut est la conséquence de matériaux ajoutés par lui-même ou d'actes perpétrés par lui-même.

La garantie légale des vices cachés s'applique dans le cas où le défaut est caché, qu'il rende impropre le véhicule ou le produit à l'usage auquel on le destine et qui doit être en existence au moment de la date d'achat. Cette garantie a pour but de prémunir le client contre les vices cachés d'un produit. C'est à lui que revient de prouver l'existence du vice caché.

Toute garantie est automatiquement exclue dans le cas d'une dégradation, mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du client, ou dans le cas d'une usure normale du produit.

Dans le cas où le client souhaite faire valoir ses garanties, il est tenu d'informer Poulard Classic Cars par écrit de la présence des vices à compter de leur découverte en précisant toutes les informations permettant de connaître l'identité du client, la référence du produit et tout acte réalisé.

Poulard Classic Cars garantit au client que tous les travaux et actes de réparation sont effectués conformément aux normes données par le constructeur ou par la documentation technique existante.

Les éléments concernés par la garantie sont les pièces détachées et la main d'œuvre fournie par Poulard Classic Cars. Le client dispose d'un délai de 2 ans à compter de la livraison du bien pour exercer l'action en garantie de conformité. Pour les biens d'occasion et si la plainte apparaît 1 an après la livraison du bien, ce sera au client de prouver que le dit défaut existait au moment de la livraison.

La garantie comprend, si un défaut ou faute est avéré, la prise en charge des frais de main d'œuvre, les frais de réparation ou d'échange et le remplacement si nécessaire des pièces défectueuses.

Sont exclus de la garantie :

- Les travaux d'entretien, de réglage, de mise au point ou de remplacement des pièces d'usure
- Les prestations réalisées par quiconque d'autre que Poulard Classic Cars, qu'il s'agisse du client lui-même, d'un autre particulier ou d'un professionnel autre
- Les défauts consécutifs à un non-respect, par le client, des préconisations d'utilisation et d'entretien définies dans la notice d'entretien du véhicule et/ou par Poulard Classic Cars
- Les défauts consécutifs à un non-respect, par le client, des interventions et actes d'entretien selon le plan d'entretien défini dans le livret de bord et/ou par Poulard Classic Cars
- Les frais supplémentaires consécutifs à un défaut qui n'a pas été signalé dans un laps de temps raisonnable
- Tout dommage ou frais supplémentaires qui ne rentrent pas dans les critères expressément indiqués dans les présentes mentions légales

Article 8 : Responsabilité

Poulard Classic Cars s'engage auprès du client de réaliser avec professionnalisme et application ses interventions, et également de la bonne qualité des pièces nécessaires et outils utilisés, dans la mesure où ils sont fournis par Poulard Classic Cars.

Poulard Classic Cars se réserve le droit de refuser le montage et l'utilisation de toute pièce fournie par le client. Seules les pièces fournies par Poulard Classic Cars sont ainsi garanties.



Article 9 : Lieu d'intervention

Poulard Classic Cars se réserve le droit de déterminer si un lieu d'intervention proposé est adéquat ou non. Il est obligatoire pour le client de prévoir une zone dédiée à l'intervention afin de pouvoir dresser un périmètre de sécurité.

Toute réalisation d'acte technique sur la voie publique est strictement interdite.

Poulard Classic Cars conseille au client de prévoir une zone d'action au sein d'un garage couvert ou une zone d'action en extérieur permettant de garer le véhicule du réparateur pour les réparations à côté du véhicule à réparer. Dans le cas d'une intervention en extérieur, se référer à l'article 10 sur les conditions climatiques.

Le client s'engage à fournir l'adresse exacte correspondant au lieu réel d'intervention et à préciser les caractéristiques et particularités du lieu (parking public ou privé, garage de domicile, etc.).

Le client doit impérativement disposer des autorisations ou des droits requis pour procéder aux prestations sur le véhicule.

Lors de l'intervention, le client doit être en mesure de présenter une pièce d'identité ainsi que la carte grise du véhicule sur lequel le réparateur intervient ce jour. En cas d'impossibilité de réaliser la prestation pour des raisons techniques (véhicule difficile d'accès, impossibilité d'intervenir ou absence) Poulard Classic Cars se réserve le droit de planifier un nouveau créneau avec le client dans les plus brefs délais.

La responsabilité de Poulard Classic Cars ne saura être engagée en cas de perte, vol ou de détérioration de tout objet laissé dans le véhicule.

Article 10 : Conditions climatiques

Des conditions climatiques extrêmes (températures basses, neige, vent ou pluie) peuvent contraindre Poulard Classic Cars à ne pas pouvoir effectuer une intervention à l'extérieur ou à l'interrompre. Poulard Classic Cars fixera alors un nouveau créneau d'intervention avec le client.

Seul le technicien opérant est en mesure de déterminer si les conditions climatiques lui permettent ou non d'effectuer tout acte technique dans de bonnes conditions.

Article 11 : Prise en charge, intervention et facturation

Poulard Classic Cars expliquera tous les travaux à mener sur le véhicule au client. Ces travaux seront catégorisés par ordre de priorité / criticité par Poulard Classic Cars. Le client choisira les travaux qu'il souhaite confier à Poulard Classic Cars. Poulard Classic Cars se réserve le droit de faire signer une décharge de responsabilité au client si celui-ci souhaite ne pas mener des travaux identifiés comme prioritaires / critiques par Poulard Classic Cars ou si le client souhaite faire mener à Poulard Classic Cars des travaux rendant le véhicule non conforme à un usage sur route ouverte.

Tous les travaux sont acceptés par le client avant le début de la prestation. Cette acceptation l'engage sur le paiement des actes réalisés. Lorsque la prestation est terminée, la facture est remise en main propre et/ou envoyée par mail à l'adresse communiquée par le client en même temps que lui sont restituées les clés du véhicule.

Les seuls moyens de paiement acceptés sont ceux prévus par Poulard Classic Cars et accessibles sur demande et visibles dans les locaux de Poulard Classic Cars. En cas de paiement par carte bancaire ou par chèque, le client garantit qu'il est habilité à son usage et que ce moyen de paiement donne accès à des fonds suffisants pour couvrir le montant de la facture.



Article 12 : Délais de paiement et pénalités de retard

Le paiement doit s'effectuer par le client le jour de la réception de la facture. En cas de retard de paiement, des pénalités de retard égales à 3 fois le taux de l'intérêt légal devront être payées par le client. Pour les clients professionnels et en cas de retard de paiement, une indemnité de retard d'un montant de 40€ sera appliquée pour frais de recouvrement.

Article 13 : Réserve de propriété

Les pièces fournies par Poulard Classic Cars, leurs usages et les services fournis sont l'entière propriété de Poulard Classic Cars jusqu'au règlement intégral de la facture par le client.

Article : 14 : Droit de rétractation

Le client bénéficie d'un droit de se rétracter, sans avoir à motiver sa décision, pendant un délai de 14 jours à compter de la date où le il a donné son accord, ce jour ne comptant pas.

Pour exercer son droit de rétractation, le client doit notifier à Poulard Classic Cars sa décision de se rétracter par écrit et par courrier par le biais d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 15 : Litiges

En cas de litige entre le client et Poulard Classic Cars, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable.

En application des articles L. 616-1 et R. 616-1 du code de la consommation, à défaut de solution amiable et après avoir au préalable adressé une réclamation écrite à Poulard Classic Cars, le client peut saisir le Médiateur de Mobilians – sous réserve du respect des conditions de recevabilités de son dossier dont il peut prendre connaissance sur <http://www.mediateur-mobilians.fr/comprendre-la-mediation.htm> :

- soit directement en ligne sur le site internet : www.mediateur-mobilians.fr ;
- soit en remplissant un formulaire de saisine téléchargeable sur le site du médiateur et en l'adressant par courrier à : M. le Médiateur de Mobilians - 43 bis route de Vaugirard - CS 80016 - 92197 Meudon CEDEX ;
- soit par courriel à : mediateur@mediateur-mobilians.fr.

Pour finir, la détermination des responsabilités des parties sera soumise à la compétence des juges du tribunal de commerce de Saint-Etienne.